



02 AVR 2025

AWAE, le _____

2025-00277

N° _____ /4-LE/EIFORCES/DG/SIGAMP



Le Général de Brigade, Directeur Général de l'EIFORCES

à-Awaé-

A

Mesdames/Messieurs les soumissionnaires,

Objet : Additifs aux DAO N°01 et 02/AAO/EIFORCES/SIGAMP/CIPM/2025 du 10 mars 2024.

Référence : N°000010/L/ARMP/CCR/CCRA/CSE/DI/CSP/OOS.amf/2025 du 28 mars 2025.

Mesdames/Messieurs,

Dans le cadre de la passation des marchés de l'EIFORCES au titre de l'exercice budgétaire 2024, des dysfonctionnements ont été relevés dans les Dossiers d'Appel d'Offres (DAO) en objet par la Commission Interne des Marchés Publics de notre structure, suivant la correspondance de référence.

Nous vous invitons à bien vouloir prendre connaissance de ces informations avant la transmission de vos différentes offres.

I- DAO N°00001 relatif à l'assurance automobile.

Au lieu de :

- **Modèle de cautionnement définitif :** Attendu qu'il est stipulé dans le marché que le Fournisseur remettra au Maître d'Ouvrage un cautionnement définitif.

- **RGAO (2.3) :** Entre la publication de l'Avis d'Appel d'Offres y compris la phase de pré-qualification des candidats, et l'ouverture des plis, tout soumissionnaire qui s'estime lésé dans la procédure de passation des marchés publics peut introduire une requête auprès du Maître d'Ouvrage avec copie l'Autorité chargé des Marchés Publics et l'organisme chargé de la régulation des marchés publics. (Art 172 CMP).

- **CCAP (23). Timbre et enregistrement des marchés :**

La rédaction ou la mise en forme des documents constitutifs du marché sont assurées par le Maître d'Ouvrage. La reproduction de dix (10) exemplaires du présent marché à faire souscrire par le cocontractant est à la charge du Maître d'Ouvrage.

- **Les critères éliminatoires présents dans l'Avis, le RPAO et la grille :**

- Absence de la caution de soumission conforme;
- Non-conformité de la caution de soumission à l'ouverture des plis ;

- Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif dans un délai de 48h après l'ouverture des plis ;
- Absence d'agrément ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Présence d'informations financières dans l'offre technique ;
- Score technique inférieur à 75% de « Oui » ;
- Offre technique non conforme au dossier d'Appel d'Offres.

- **Modèles de pièces à utiliser par le soumissionnaire** : Annexe N°1
Déclaration d'intention de soumissionner (à timbrer).

- **Grille d'évaluation présente dans le RPAO :**

Les offres seront évaluées en utilisant les critères et sous critères ci-après, pour chaque soumissionnaire :

Critères éliminatoires :

- Absence de la caution de soumission ;
- Non-conformité de la caution de soumission à l'ouverture des plis ;
- Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif dans un délai de 48h après l'ouverture des plis ;
- Absence d'agrément ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Présence d'informations financières dans l'offre technique ;
- Score technique inférieur à 75% de « Oui » ;
- Offre technique non conforme au dossier d'Appel d'Offres.

Critères essentiels :

N° Ordre	Critères	Oui	Non
1	Présentation Générale de l'offre		
2	Références générales du soumissionnaire et ancienneté		
3	Références spécifiques du soumissionnaire dans les risques similaires au cours des trois dernières années		
4	Description détaillée des garanties offertes		
5	Modalités de mise en jeu de la garantie		
6	Couverture des engagements réglementés		
7	Couverture de la marge de solvabilité		
8	Cadence de règlement des sinistres dans la branche similaire au cours des cinq dernières années (montant des règlements effectués)		

- **date et heure de dépôt des offres** : mercredi 02 avril 2025 à 12 heures précises.

- **date et heure d'ouverture des offres** : mercredi 02 avril 2025 à 13 heures précises.

Lire :

- **Modèle de cautionnement définitif** : Attendu qu'il est stipulé dans le marché que le Fournisseur remettra au Maître d'Ouvrage un cautionnement définitif timbrée, assortie du récépissé de dépôt à la Caisse de dépôt et de Consignation (CDEC), le cas échéant, acquittée à la main, délivrée par un organisme ou une institution financière agréée par le Ministre chargé des finances pour émettre les cautions dans le domaine des marchés publics et dont la liste figure en annexe.

- **RGAO (2.3)** : En cas de recours, il doit être adressé au Comité d'Examen des Recours avec copies au Maître d'Ouvrage ou Maître d'Ouvrage Délégué, au président de la commission de passation des marchés concerné à l'organisme chargé de la régulation des Marchés Publics et à l'Autorité chargée des Marchés Publics.

- **CCAP (Art 34) : Edition et diffusion du présent marché :**

La rédaction ou la mise en forme des documents constitutifs du marché sont assurées par le Maître d'Ouvrage. La reproduction de **vingt (20)** exemplaires du présent marché à faire souscrire par le cocontractant est à la charge du Maître d'Ouvrage.

- **Les critères éliminatoires :**

- Absence de la caution de soumission conforme ;
- Non-conformité de la caution de soumission à l'ouverture des plis ;
- Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif dans un délai de 48h après l'ouverture des plis ;
- Absence d'agrément ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Présence d'informations financières dans l'offre technique ;
- Score technique inférieur à **75%** de « Oui » ;
- Offre technique non conforme au dossier d'Appel d'Offres.
- L'absence de la charte d'intégrité datée et signée ;
- l'absence d'un prix quantifié dans l'offre financière ;
- le non respect du tarif officiel obligatoire ;
- de l'absence d'un élément de l'offre financière.

- **Modèles de pièces à utiliser par le soumissionnaire** : Annexe N°1, Modèle de soumission (en pièce jointe).

- **les critères essentiels présents dans l'avis, le RPAO et grille d'évaluation :**

- Présentation Générale de l'offre ;
- Références générales du soumissionnaire et ancienneté ;
- Références spécifiques du soumissionnaire dans les risques similaires au cours des trois dernières années ;
- Description détaillée des garanties offertes ;
- Modalités de mise en jeu de la garantie ;
- Couverture des engagements réglementés ;
- Couverture de la marge de solvabilité ;
- Cadence de règlement des sinistres dans la branche similaire au cours des cinq dernières années (montant des règlements effectués ;
- des traités de réassurance dans la branche similaire en cours de validité ;
- des facilités accordées ;
- des partenariats et conventions signés ;
- des autres avantages et facilités accordés ;
- de la conformité des offres par rapport au DAO ;
- des capacités techniques et financières à exécuter la mission.

- Grille d'évaluation présente dans le RPAO :

Les offres seront évaluées en utilisant les critères et sous critères ci-après, pour chaque soumissionnaire :

Critères éliminatoires

- Absence de la caution de soumission conforme;
- Non-conformité de la caution de soumission à l'ouverture des plis ;
- Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif dans un délai de 48h après l'ouverture des plis ;
- Absence d'agrément ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Présence d'informations financières dans l'offre technique ;
- Score technique inférieur à **75%** de « Oui » ;
- Offre technique non conforme au dossier d'Appel d'Offres.
- L'absence de la charte d'intégrité datée et signée ;
- l'absence d'un prix quantifié dans l'offre financière ;
- le non respect du tarif officiel obligatoire ;
- de l'absence d'un élément de l'offre financière.

Critères essentiels

N° d'ordre	critères	oui	oui
1	Présentation Générale de l'offre ;		
2	Références générales du soumissionnaire et ancienneté ;		

3	Références spécifiques du soumissionnaire dans les risques similaires au cours des trois dernières années ;		
4	Description détaillée des garanties offertes ;		
5	Modalités de mise en jeu de la garantie ;		
6	Couverture des engagements réglementés ;		
7	Couverture de la marge de solvabilité ;		
8	Cadence de règlement des sinistres dans la branche similaire au cours des cinq dernières années (montant des règlements effectués ;		
9	des traités de réassurance dans la branche similaire en cours de validité ;		
10	des facilités accordées ;		
11	des partenariats et conventions signés ;		
12	des autres avantages et facilités accordés ;		
13	de la conformité des offres par rapport au DAO ;		
14	des capacités techniques et financières à exécuter la mission.		

Critères	Oui	Non	Observations
Critères essentiels			
1- Présentation générale de l'offre			
1.1 Agencement par rapport aux stipulations du RPAO			
1.2 Clarté et lisibilité des documents fournis			
1.3 pagination des documents fournis			
Critère 1 validé si 3/3 « oui »			
Sous-total présentation	03 sous critères		
2- Références générales du soumissionnaire et Ancienneté			
2.1 Représentativité territoriale			
Présence des bureaux à Yaoundé et à Douala ;			
<i>NB : Justifier à l'aide du contrat de bail ou tout autre document attestant l'installation des bureaux</i>			
2.2 Chiffre d'affaires moyen des exercices 2022, 2023 et 2024 >= 100 000 000 FCFA			

NB : Justifier à l'aide du compte d'exploitation			
2.2 Certification ISO.			
NB : Justifier à l'aide de tout document attestant que la compagnie est certifiée ISO			
Critère 2 validé si 2/3 « oui »			
Sous-total référence générale	03 sous critères		
3- Références spécifiques du soumissionnaire dans les risques similaires (assurance automobile)			
3.1 Chiffre d'affaires spécifique de la branche assurance automobile au cours des trois (03) dernières années (2022, 2023 et 2024) >= 100 000 000 F CFA ; <i>NB : Justifier à l'aide de l'état C1</i>			
3.2 Nombre de marchés publics/ contrats de 10 millions de prime minimum souscrits et gérés au cours des trois dernières années (2022, 2023 et 2024) >= 02 <i>NB : Justifier à l'aide de premières et dernières pages du marché/contrats</i>			
Critère 3 validé si 2/2 « oui »			
Sous-total références spécifiques	02 sous critères		
4- Description détaillée des garanties offertes			
4.1 Compréhension des TDR et suggestions ;			
4.2 Garanties et plafonds conformes au DAO ;			
4.2.1 Responsabilité civile/RTI			
4.2.2 Dommages tous accidents			
4.2.3 Incendie			
4.2.4 Vol total / vol partiel / vol braquage			
4.2.5 Bris des glaces			
4.2.6 Véhicule de remplacement			
4.2.7 Individuelle accident personnes transportées			
4.2.8 Décès accidentel			
4.2.9 Invalidité total ou partiel			
Sous critère 4.2 validé si 9/9 « oui »			
4.3 Exclusions et déchéances ;			
4.4 Pas de franchises.			
Critère 4 validé si 3/4 « oui »			
Sous-total description détaillée	04 sous critères		
5- Modalités de mise en jeu de la garantie			
5.1 Nombre de pièces constitutives du dossier sinistre ≤ 03 pièces ;			
5.2 Délai de traitement ≤ 07 jours ;			
5.3 Les modalités de paiement : Prise en charge des paiements directs ;			

5.4 Délai de mise à disposition du véhicule de remplacement \leq 02 jours			
<i>NB : Joindre de gestion des sinistres de la branche automobile</i>			
Critère 5 validé si 3/4 « oui »			
Sous-total modalités de mise en jeu	04 sous critères		
6- Couverture des engagements réglementés			
6.1 Taux de couverture moyen des engagements réglementés pour les exercices 2022, 2023 et 2024 $\geq 100\%$;			
<i>NB : Joindre l'état C4</i>			
Critère 6 validé si 1/1 « oui »			
Sous-total couverture des engagements	01 sous critère		
7- Couverture de la marge de solvabilité			
7.1 Taux de couverture de la marge de solvabilité pour les exercices 2022, 2023 et 2024 $\geq 100\%$			
<i>NB : Joindre l'état C11</i>			
Critère 7 validé si 1/1 « oui »			
Sous-total couverture de la marge de solvabilité	01 sous critère		
8- Cadence de règlement des sinistres au cours des cinq dernières années (2020-2024) ou pour la durée d'existence pour les compagnies de moins de 05 ans d'âge			
8.1 $Ni = (CRSi/CRS) * Nmax \geq 90\%$			
CRS= moyenne de la Cadence de règlement des sinistres la plus élevée au cours de la période			
$Nmax =$ Note de la rubrique			
CRSi= moyenne de la Cadence de règlement des sinistres du soumissionnaire i			
$Ni =$ Note du prestataire i			
<i>NB : Joindre l'état C10.b tableau D</i>			
Critère 8 validé si 1/1 « oui »			
Sous-total cadence de règlement	01 sous critère		
9- Traité de réassurance dans la branche en cours de validité			
9.1- Nombre de traités \geq à quatre			
9.2- Capacité du traité de la branche concernée \geq cinq milliard			
Critère 9 validé si 2/2 « oui »			
Sous-total traité de réassurance dans la branche en cours de validité	02 sous critères		

10- des facilités et avantages accordés		
10.1 facilités et avantages accordées \geq deux		
<i>Critère 10 validé si 1/1 « oui »</i>		
Sous-total des facilités et avantages accordés	01 sous critères	
11- des partenariats et conventions signés		
11.1- Partenariat et conventions \geq trois		
<i>Critère 11 validé si 1/1 « oui »</i>		
Sous-total des partenariats et conventions signés	01 sous critères	
12- des facilités et avantages accordés		
12.1 autres facilités \geq 2		
12.2 Autres avantages \geq 2		
<i>Critère 12 validé si 1/2 « oui »</i>		
Sous-total des facilités et avantages accordés	02 sous critères	
13- de la conformité des offres par rapport au DAO		
13.1 de la conformité des offres par rapport au DAO		
<i>Critère 13 validé si 1/1 « oui »</i>		
Sous-total de la conformité des offres par rapport au DAO	01 sous critère	
14- Des capacités techniques et financières à exécuter la mission		
14.1- Consistance du portefeuille dans le risque similaire. sept (07) Contrats chacun d'un montant au moins d'égal au présent marché au cours des trois (03) derniers exercices. (première page du contrat et dernière signée des parties);		
14.2 Si capital \geq à 1 milliards Capital social entièrement libéré		
<i>Critère 14 validé si 2/2 « oui »</i>		
Sous-total Des capacités techniques et financières à exécuter la mission		
TOTAL	14 critères	

Seuls les Soumissionnaires qui auront obtenu le score technique minimum de **78%** de « Oui » sur l'ensemble des critères essentiels seront jugés techniquement qualifiés et admis à l'analyse des offres financières.

- **date et heure de dépôt des offres** : mercredi 09 avril 2025 à 12 heures précises.

- **date et heure d'ouverture des offres** : mercredi 09 avril 2025 à 13 heures précises.

II- DAO N°00002 relatif à l'entretien des bâtiments et espaces verts.

Au lieu de :

- **Modèle de cautionnement définitif** : Attendu qu'il est stipulé dans le marché que le Fournisseur remettra au Maître d'Ouvrage un cautionnement définitif.
- **l'avis en version française et anglaise.**

Critères éliminatoires

N° ordre	Version française	N° ordre	version anglaise
1	<i>De l'absence ou non-conformité de la caution de soumission ;</i>	1	<i>absence of the bid bond at the bid opening;</i>
2	<i>Des déclarations, manœuvres frauduleuses ou des pièces falsifiées ;</i>	2	<i>failure to produce, more than 48 hours after the opening of bids, an item in the administrative file deemed non-compliant or missing (with the exception of the bid bond);</i>
3	<i>D'une note technique inférieure à 83% « oui » ;</i>	3	<i>false statement or forged document;</i>
4	<i>Non-respect du profil du superviseur ;</i>	4	<i>a technical score of less than 87% 'yes';</i>
5	<i>De l'absence de la déclaration sur l'honneur de non abandon des marchés au cours des trois dernières années ;</i>	5	<i>absence of a declaration on honour that no contracts have been abandoned in the last three years;</i>
6	<i>De l'absence d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière ;</i>	6	<i>absence of a quantified unit price in the Financial Offer;</i>
7	<i>De l'absence d'un élément de l'offre financière (la soumission, les BPF, le DE) ;</i>	7	<i>absence of an item in the Financial Offer (bidding, Unit Price Schedule, DQE);</i>
8	<i>De l'absence de la charte d'intégrité datée et signée ;</i>	8	<i>absence of duly signed and dated Integrity Charter;</i>
9	<i>De la non-production au-delà de 48 heures après l'ouverture des plis, d'une pièce du dossier administratif jugée non conforme ou absente (exceptée la caution de soumission) ;</i>		
10	<i>De fausse qualification des soumissionnaires ;</i>		
11	<i>De l'absence de la déclaration d'engagement au respect des clauses environnementales et sociales, datée et signée.</i>		

Critères essentiels

N° ordre	Version française	Oui/ non	N° ordre	version anglaise	Oui/ non
1	Présentation générale de l'offre	Oui/non	1	<i>overall presentation of the offer;</i>	Oui/non
2	Références du soumissionnaire dans la réalisation des prestations similaires	Oui/non	2	<i>reference of the bidder in the performance of similar services;</i>	Oui/non
3	Capacités financières ;	Oui/non	3	<i>qualifications of the supervisory staff;</i>	Oui/non
4	Qualification du personnel d'encadrement ;	Oui/non	4	<i>proposed methodology in line with the ToR;</i>	Oui/non
5	Approche méthodologique et matériels ;	Oui/non	5	<i>qualification and competence of experts;</i>	Oui/non
6	Preuve d'acceptation du marché.	Oui/non	6	<i>financial capacity;</i>	Oui/non
Seuil de validation à l'évaluation des offres financières				Au moins 5 oui	

- date heure de dépôt des offres : mercredi 02 avril 2025.
- date et heure d'ouverture des offres : mercredi 02 avril 2025.

Lire :

- **Modèle de cautionnement définitif :** Attendu qu'il est stipulé dans le marché que le Fournisseur remettra au Maître d'Ouvrage un cautionnement définitif timbrée, assortie du récépissé de dépôt à la Caisse de dépôt et de Consignation (CDEC), le cas échéant, acquittée à la main, délivrée par un organisme ou une institution financière agréée par le Ministre chargé des finances pour émettre les cautions dans le domaine des marchés publics et dont la liste figure en annexe.

- l'avis en version française et anglaise.

Critères éliminatoires

N° ordre	Version française	N° ordre	version anglaise
1	De l'absence ou non-conformité de la caution de soumission ;	1	<i>absence of the bid bond at the bid opening;</i>
2	Des déclarations, manœuvres frauduleuses ou des pièces falsifiées ;	2	<i>false statement or forged document;</i>
3	D'une note technique inférieure à 83% « oui » ;	3	<i>a technical score of less than 83% 'yes';</i>
4	Non-respect du profil du superviseur ;	4	<i>Failure to comply with the supervisor's profile</i>

5	De l'absence de la déclaration sur l'honneur de non abandon des marchés au cours des trois dernières années ;	5	absence of a declaration on honour that no contracts have been abandoned in the last three years;
6	De l'absence d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière ;	6	absence of a quantified unit price in the Financial Offer;
7	De l'absence d'un élément de l'offre financière (la soumission, les BPF, le DE) ;	7	absence of an item in the Financial Offer (bidding, Unit Price Schedule, DQE);
8	De l'absence de la charte d'intégrité datée et signée ;	8	absence of duly signed and dated Integrity Charter;
9	De la non-production au-delà de 48 heures après l'ouverture des plis, d'une pièce du dossier administratif jugée non conforme ou absente (exceptée la caution de soumission) ;	9	failure to produce, more than 48 hours after the opening of bids, an item in the administrative file deemed non-compliant or missing (except the bid bond);
10	De fausse qualification des soumissionnaires ;	10	False qualification of bidders
11	De l'absence de la déclaration d'engagement au respect des clauses environnementales et sociales, datée et signée;	11	Absence of the Commitment statement to comply with social and environmental clauses, duly filled and signed.
12	de l'absence de la charte d'intégrité datée et signée ;	12	Absence of the Integrity charter dated and signed;
13	Absence d'une liste de matériels minimum en propre ou en location.	13	Absence of a list of minimum materials, either own or rented

Critères essentiels

N° ordre	Version française	Oui/ non	N° ordre	version anglaise	Oui/ non
1	Présentation générale de l'offre ;	Oui/non	1	overall presentation of the offer;	Oui/non
2	Références du soumissionnaire dans la réalisation des prestations similaires	Oui/non	2	reference of the bidder in the performance of similar services;	Oui/non
3	Capacités financières ;	Oui/non	3	financial capacity;	Oui/non
4	Qualification du personnel d'encadrement ;	Oui/non	4	qualifications of the supervisory staff;	Oui/non
5	La méthodologie proposée en adéquation avec les TDR et matériels minimum en propre ou en location;	Oui/non	5	proposed methodology in line with the ToR;	Oui/non
6	Preuve d'acceptation du marché.	Oui/non	6	Proof of acceptance of the contract	Oui/non

Seuil de validation à l'évaluation des offres financières

Au moins 5 oui

- **date et heure de dépôt des offres** : mercredi 09 avril 2025 à 10 heures 30 minutes.
- **date et heure d'ouverture des offres** : mercredi 09 avril 2025 à 11 heures 30 minutes.

Veuillez agréer, mesdames / messieurs, l'expression de ma considération distinguée. /-

Le Général de Brigade,
Directeur Général de L'EIFORCES

Copies:

- ARMP;
- P/CIPM/EIFORCES;
- Archives.



*Général de Brigade
Bitoté André Patrice
Directeur Général EIFORCES*